

Les Dits de Mauves

Le magazine de Mauves-sur-Loire



N° 85

MAI 2016

Urbanisme

La dénomination des voies
dans les lieux-dits P.7



P4. Travaux de la Chapelle



P8. Spectacle *Petit Théâtre Mauve*

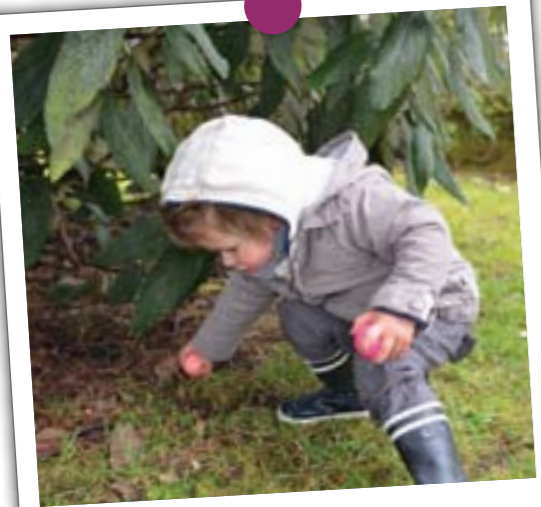


P9. Humour : Nilson José



P9. Expo en mairie

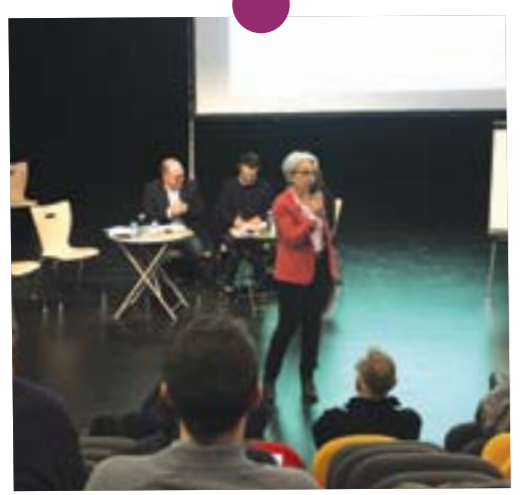
Mauves en Images



Le dimanche 27 mars, malgré le mauvais temps, environ 90 enfants ont participé à la **chasse aux œufs de Pâques** organisée par l'association 3D Événements.



Les 26 et 27 mars avait lieu le **tournoi international de football** organisé par Le Cellier-Mauve FC. Bravo aux vainqueurs : l'AS Monaco.



Mercredi 30 mars, une réunion de restitution des travaux menés dans le cadre du **projet d'aménagement et de développement durables (PADD)**, était organisée au Vallon.



Samedi 9 avril, la mairie présentait aux habitants le projet de **jardin urbain partagé** qui va être installé dans les jardins du presbytère. Plusieurs personnes étaient au rendez-vous.



Pour la dernière **conférence** de l'année le 12 avril, le public était au rendez-vous. La projection du film sur la Chine de Jean-Claude Raoul était suivie d'un échange entre le réalisateur et les spectateurs.



Le 20 avril, les élus se sont réunis pour un **conseil municipal dédié spécifiquement au projet d'aménagement et de développement durables** en présence de Pascal Pras, vice-président de Nantes Métropole en charge de l'urbanisme, foncier et habitat.

Léa Chauvet

L'amour de l'ébénisterie

Cette jeune Malviennaise de 23 ans a participé en janvier dernier à la finale du concours du Prix de l'avenir des métiers d'art.

Sa passion pour l'ébénisterie remonte à l'enfance : « J'étais toute petite et j'ai vu un reportage à la télé sur un homme qui fabriquait son meuble », se souvient Léa Chauvet. C'est donc tout naturellement que la jeune fille, très à l'aise en travaux manuels, s'est tournée vers un DMA (diplôme des métiers d'art) en ébénisterie. Et c'est justement dans le cadre de ses études que Léa Chauvet se lance dans l'aventure du Prix de l'avenir des métiers d'art avec une idée en tête : un cabinet des curiosités. « L'idée était de faire un meuble pour exposer les céramiques d'un professionnel de Laval, Ismaël Carré, tout en intriguant les gens par le support de présentation ». Quatre mois et quelques 450 heures de travail plus tard, elle présente sa réalisation à l'étape régional du concours où elle finit première. « Mon meuble marie plusieurs matériaux comme le bouleau madré, le plexiglas, le tissu, le métal... mais j'ai tout réalisé moi-même ». Puis c'est en janvier qu'elle participe à la grande finale parisienne où malheureusement elle n'est pas sélectionnée parmi les trois premiers. « Ça a tout de même été une expérience très enrichissante, j'ai pu échanger avec les autres étudiants sur les techniques de travail, les matériaux utilisés, etc... ». Et surtout cela l'a confortée dans son objectif professionnel. « La réalisation de ce meuble était un vrai challenge technique pour moi, mais c'est justement ce que j'aime : le côté design, l'esprit créatif et le travail des matériaux ».

Aujourd'hui, Léa Chauvet travaille dans un magasin de bricolage mais aimerait intégrer un atelier de meubles design et modernes. « J'aime cette ambiance dans un atelier qui sent bon l'odeur du bois », souligne la jeune fille avec passion.



Zoom sur...

Le système d'échange local



SEL, pour système d'échange local. De plus en plus de personnes ont recours à ce principe de troc. Sylvie Delreux est malviennaise et adhère depuis le début de l'année au SEL d'Oudon (le plus proche géographiquement de Mauves). Elle nous explique le concept : « Je propose de confectionner les rideaux de quelqu'un qui en est demandeur et j'obtiens des « grains » qui représentent la valeur de l'échange. J'ai, par contre, besoin d'aide pour transporter des meubles dans mon garage et je vais demander à une autre personne de m'aider. Je lui donnerai des « grains » pour cette prestation ». En principe, les grains sont définis selon le temps passé « mais les personnes s'arrangent entre elles au cas par cas », explique Sylvie Delreux.

« On peut échanger un bien, un savoir-faire, des connaissances... »

Ainsi, sur le site internet du SEL d'Oudon, on peut voir les offres proposées et la localité. « L'intérêt c'est la proximité entre les utilisateurs. Mais il est important de souligner que cela ne se substitue pas aux commerces ». Il n'y a donc aucune notion d'argent dans ce système économique alternatif. Par ailleurs, des événements sont régulièrement organisés comme des ateliers cuisine, des projections de film, des trocs plantes etc... « Le plus important, c'est l'idée de **partage et d'entraide**. Qu'il s'agisse d'un bien, d'un savoir-faire, de connaissances..., on peut tout partager via le SEL ». + d'infos : www.seltitude.fr



Travaux

La Chapelle



Des travaux ont débuté rue de la mairie afin de réhabiliter la chapelle et son parvis. Le bâtiment aura vocation à accueillir des événements culturels et associatifs.

Acquise en juillet 2009 par la commune pour un montant de 85 000 € auprès de l'association diocésaine de Nantes, la Chapelle fait aujourd'hui l'objet de travaux. « *Après les phases d'études, de consultations, d'analyses des offres des entreprises et la notification du marché, le chantier vient de démarrer. L'objectif de la planification est de réaliser les travaux bruyants et poussiéreux pendant les vacances scolaires compte tenu de la proximité de l'école Saint-Joseph* », explique Hubert Creuzet, adjoint à l'urbanisme et au cadre de vie. En effet, d'ici la fin de l'année 2016, ce monument datant de la seconde moitié du XIX^e siècle sera entièrement

renové. Les travaux portent à la fois sur l'aspect extérieur et intérieur. « *L'idée principale de l'aménagement extérieur est de faire « tourner » le parvis de la chapelle en direction de la place formée par l'actuel parking et obtenir ainsi plus de dégagement et de recul*, précise l'adjoint. *Par ailleurs, il est prévu le remplacement intégral de l'enduit ciment par un enduit à base de chaux et la porte d'entrée sera également changée* ». Concernant l'intérieur du bâtiment, le choix a été fait de garder certains éléments religieux inhérents au lieu. « *Les vitraux font l'objet d'une restauration mais ne seront pas modifiés. Le retable ainsi que les statues latérales de Saint-Dominique, Notre-Dame et Sainte-Germaine Cousin seront également conservés* ». Le lieu sera bien sûr aménagé de telle sorte qu'il soit accessible aux personnes à mobilité réduite. À cet effet une plateforme élévatrice sera installée et elle permettra également l'accès à la



cour de l'école Saint-Joseph depuis le parvis. Bien entendu, tous les travaux de modification de l'entrée de l'école et les aménagements complémentaires sont à la charge de l'OGEC (organisme de gestion de l'enseignement catholique). Une convention d'usage sera établie entre la commune et l'OGEC pour partager équitablement les frais de maintenance de cet équipement.

Le coût total des travaux et frais d'études s'élève à 335 344 € TTC auquel participent la Région à hauteur de 100 000 €, le Département à hauteur de 60 000 € et l'État à hauteur de 37 500 €.

« *Une réflexion avec les différents acteurs de la commune sera menée afin de déterminer les différentes possibilités d'utilisation de cette salle.* »

En plus de la mise en valeur d'un site patrimonial, ces travaux permettront de renforcer l'offre des salles municipales. « *La salle de 76 m² sera équipée pour recevoir des expositions, des conférences ou des petits spectacles. D'autres idées quant à l'emploi de cette salle pourront être définies avec le milieu associatif* », explique Monique Pottier, adjointe à la culture et à la communication. En effet, une réflexion avec les différents acteurs de la commune sera menée afin de déterminer les différentes possibilités d'utilisation.



Saint-Dominique



Notre-Dame



Sainte-Germaine Cousin

Éco-pâturage

Des chevaux pour entretenir l'île Ripoché

Dans le courant du mois de mai quatre chevaux vont s'installer sur l'île Ripoché. L'objectif : un éco-pâturage pour remplacer les méthodes d'entretien mécaniques.

Afin d'assurer la gestion des prairies dans ses espaces naturels sensibles, le conseil départemental implique, dès que les conditions sont réunies, les acteurs locaux. Ainsi, des conventions de gestion sont proposées prioritairement aux exploitants agricoles mais aussi le cas échéant à des particuliers détenteurs d'animaux (moutons et chevaux). La gestion mise en œuvre peut être une fauche annuelle avec export du foin, du pâturage extensif ou une fauche en début d'été suivi d'un pâturage à l'automne.

L'entretien de ces espaces se fait donc de manière naturelle par les animaux et non plus par le biais d'outils mécaniques. Cette méthode a l'avantage d'être moins coûteuse pour le département. L'empreinte écologique est également réduite.

Dans le Vallon de la Seilleraye par exemple, un exploitant agricole assure depuis plus de 10 ans la gestion des prairies par une fauche pratiquée fin juin, puis un pâturage à l'automne par une quarantaine de bovins. Pour la première fois cette année une gestion par pâturage est testée sur l'île Ripoché avec des chevaux et poneys. Ils seront présents à partir de mai jusqu'en novembre, ce qui correspond à la période de pâturage. Des barrières clôtures seront installées pour la sécurité des passants et des animaux.

Trois zones seront définies notamment pour laisser un cheminement piéton pour traverser l'île mais aussi pour ne pas déranger certaines espèces animales. En effet, l'espace où niche le râle des genêts (une espèce d'oiseau protégée) sera laissé libre jusqu'à août afin de ne pas perturber la période de nidification.

Pour chaque site, une convention est passée avec des exploitants agricoles pour faire pâturer leurs animaux. Selon les endroits, les animaux qui pâturent diffèrent. En l'occurrence, les chevaux présents sur l'île Ripoché viennent d'un centre équestre de la Chapelle-Basse-Mer et sont en retraite. Ils sont donc de nature calme, l'idée étant de ne pas perturber l'espace environnant.

À travers ce système, le conseil départemental soutient ainsi les filières d'élevage et implique les acteurs locaux tout en assurant la protection et la gestion des espaces naturels sensibles.



PERMANENCE DÉPUTÉ

Vendredi 13 mai de 14h à 15h, à la mairie de Mauves-sur-Loire, le député de Loire-Atlantique, Michel Ménard, et/ou l'un de ses collaborateurs recevront celles et ceux qui le souhaitent. Sur rendez-vous.
+ d'infos : 02 40 68 70 04 ;
contact@michelmenard.fr

RÉUNION PUBLIQUE

Mardi 3 mai à 20h à la mairie, une réunion est organisée autour du projet de modification du plan local d'urbanisme.

Jeudi 19 mai à 20h à la mairie, une réunion est organisée autour de la nouvelle numérotation des habitations et la dénomination des voies (voir page 7).

Jeudi 26 mai à 19h à la mairie, une réunion est organisée pour présenter le projet de guinguettes qui s'installera à la cale du port durant tout l'été. Les Malviens seront invités à participer à la mise en place des structures.

TRANSPORT SCOLAIRE

Les inscriptions pour les transports scolaires pour la rentrée de septembre 2016 débutent à partir du 2 mai. Il faut d'abord s'inscrire (ou se ré-inscrire) au service des cars scolaires soit via le site www.edemarche.nantesmetropole.fr (jusqu'au 13 juillet), soit en mairie (jusqu'au 31 juillet). Il faut ensuite obligatoirement s'abonner (ou renouveler l'abonnement) auprès de la TAN à l'espace mobilité TAN, situé à Commerce à Nantes ou sur le site www.tan.fr

COLLECTE DES DÉCHETS

En raison des jours fériés, les collectes des déchets initialement prévues les jeudis 5 et 19 mai sont respectivement reportées au vendredi 6 et au vendredi 20 mai.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Dimanche 8 mai, une cérémonie commémorative de la fin de la Seconde Guerre mondiale est organisée à Mauves. À 9h45, office à l'église, suivie d'une cérémonie au monument aux morts à 11h. La municipalité proposera ensuite un verre de l'amitié à la mairie.

SÉJOURS D'ÉTÉ

L'accueil de Loisirs organise des séjours pour les enfants cet été. Il reste des places du 11 au 15 juillet pour les 9-11 ans (Fête vos jeux), du 20 au 21 juillet pour les 4-6 ans (hébergement dans un gîte à Bouzillé) et du 22 au 26 août pour les 8-10 ans (activités autour de l'eau). Vous trouverez la plaquette en mairie ou à l'accueil de Couleurs et Parenthèse.
+ d'infos : Brieg Vion au 02 40 25 01 54 ;
www.mauvessurloire.fr

RÉGLEMENTATION JARDINAGE

Profitez du beau temps et du silence ! Pour rappel, les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage sont soumis à certains horaires : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 20h, et le dimanche de 10h à 12h. Par ailleurs, les feux de déchets verts (feuilles, broussailles, branches, etc...) sont interdits du 15 mai au 15 octobre.

CITY-PARC

Ouverte au public depuis un peu plus d'un mois, la nouvelle structure du city-parc a récemment été l'objet de dégradations (tags). Une plainte a été déposée à la gendarmerie. La mairie demande à chacun de respecter les équipements mis à la disposition des habitants dans l'intérêt commun.

Dans cet esprit de bien vivre ensemble, il est également rappelé aux utilisateurs du city-parc de respecter les propriétés privées avoisinantes et de ne pas pénétrer sans autorisation dans les jardins (pour récupérer un ballon par exemple). Dans tous les cas, les échanges entre les utilisateurs et les riverains doivent rester courtois.

EURO 2016

Deux matchs de qualification de l'équipe de France seront retransmis au Vallon dans le cadre de l'Euro 2016. Le vendredi 10 juin à 21h pour France-Roumanie et le dimanche 19 juin à 21h pour France-Suisse.

Vendredi 10 juin



Dimanche 19 juin

**DÉCHÈTERIE**

Toutes les déchèteries de Nantes Métropole sont désormais équipées d'une barrière limitant l'accès aux véhicules de plus de 2 mètres de hauteur. Il est toutefois possible de demander une autorisation (au moins 1 mois à l'avance) pour accéder aux déchèteries de Rezé ou la Chapelle-sur-Erdre. Vous pouvez réaliser votre demande par courrier à Nantes Métropole, Direction des Déchets - A OCD, 2 Cours du Champs de Mars, 44923 Nantes Cedex 9 ou par mail à acces-decheteries@nantesmetropole.fr

On parle de La dénomination des voies communales

Depuis le mois de mars, un agent municipal est chargé de silloner plusieurs lieux-dits de la commune. Le but : donner un nom aux voies qui n'en ont pas et un numéro aux habitations situées dans ces lieux-dits.

Plus d'un quart des voies communales n'ont à l'heure actuelle pas de nom (52 sur les 186 que compte la commune). À l'issue du travail réalisé par Benjamin Brizard du service urbanisme, 100 % des rues, routes et autres chemins auront une dénomination précise. Le but de cette démarche est d'avoir une meilleure identification des voies et des maisons. « Cela permettra notamment de faciliter l'intervention d'éventuels secours et de minimiser les problèmes de livraison », souligne Benjamin Brizard.

Une réflexion a donc été menée pour conserver une certaine cohérence tout en tenant compte des souhaits des habitants. « Dans la mesure du possible, nous avons repris le nom du lieu-dit existant car beaucoup de résidents sont attachés à cette identité. Mais lorsque plusieurs voies étaient concernées sur un même lieu-dit, nous nous sommes basés sur des éléments historiques comme la carte de Cassini, un document qui a été élaboré au XVIII^e siècle », explique l'agent municipal.

Ainsi, au lieu-dit la Fosse Garreau par exemple, on trouvera désormais le chemin de la Fosse Garreau, le chemin du moulin de la Fosse Garreau et le chemin de la Ménardière (nom d'un ancien lieu-dit présent dans le cadastre de Cassini). À noter que les panneaux des lieux-dits demeureront et que les habitants pourront ajouter le nom comme complément d'adresse.

« Les plaques avec les numéros d'habitation seront entièrement prises en charge par Nantes Métropole et un agent municipal viendra les distribuer dans chaque boîte aux lettres. »

Dans le même temps, un travail a été mené pour numéroter les habitations : « Nous avons utilisé le système métrique, c'est-à-dire que nous attribuons le numéro correspondant à la distance qui sépare l'habitation du début de la voie. Si c'est 300 mètres, la maison portera le numéro 300 ». L'intérêt de ce système est d'anticiper les futures constructions et d'éviter la multiplication des bis, ter, quater, etc... La mairie précise : « Les plaques avec les numéros d'habitation seront entièrement prises en charge par Nantes Métropole et un agent municipal viendra les distribuer dans chaque boîtes aux lettres. Les panneaux de rues seront quant à eux installés d'ici la fin de l'été ». Par ailleurs, la mairie s'assurera de la prise en compte des changements d'adresses auprès de plusieurs structures comme La Poste, le SAMU, la gendarmerie, Orange, etc... Un courrier sera envoyé dans chaque foyer pour préciser la liste exhaustive de ces organismes. Tous ces éléments seront expliqués aux habitants qui sont conviés à une réunion d'information le jeudi 19 mai à 20h à la mairie.



La carte de Cassini, dressée au XVIII^e est le premier document topographique de France.

EN QUELQUES CHIFFRES

- Mauves-sur-Loire compte 81 lieux-dits.
- 49 lieux-dits sont concernés par la nouvelle numérotation, ce qui représente 285 habitations.
- 52 voies n'avaient pas de nom sur les 186 que compte la commune.

Réunion d'information :
Jeudi 19 mai à 20h à la mairie

Application mobile : Nantes dans ma poche

Nantes dans ma poche, l'application de Nantes Métropole qui vous facilite la ville ! À quelle heure ouvre ma piscine préférée ? Dans combien de temps passe le prochain bus à mon arrêt ? Quelles sont les sorties prévues dans ma commune ou aux alentours ? Nantes dans ma poche répond à toutes ces questions et vous propose une diversité de services personnalisables, des infos géolocalisées et des alertes sur les sujets qui vous intéressent au quotidien. Choisissez vos services et adaptez-les à vos besoins : de l'info trafic aux parkings, des horaires de tram aux prochains rendez-vous de distribution Tri'sac, en passant par la piscine, le cinéma, le menu des cantines. Vous pouvez également accéder aux infos pratiques de nombreux « Lieux utiles » de la métropole (bibliothèques, mairies, parcs et jardins...). L'application est disponible sur Android et iOS.

La vie des Assos à Mauves au fil des semaines...

PRIMEVÈRE ET GUI MAUVE

L'association de loisirs créatifs organise une journée **portes ouvertes samedi 28 mai de 9h à 18h**, salle René-Guy Cadou. Les différents ateliers seront présentés (encadrement-cartonnage, peinture-dessin, couture, bois home-déco). Des animations sont prévues et une démonstration sera faite pour chaque atelier. Inscriptions possibles pour la saison prochaine.

+ d'infos : www.loisirscreatifsmauves44.fr
06 15 59 78 76 ; loisirscreatifsmauves44@gmail.com

L'association propose un stage de fabrication de spray thermo-protecteur (brushing, sèche-cheveux, etc.) le **27 mai à 20h**, salle Magnolia. Le matériel et les fiches recettes sont fournis.

Tarif : 12 € (+ 10 € d'adhésion annuelle à PGM)

+ d'infos : www.loisirscreatifsmauves44.fr ;
06 82 25 08 16 ; jacarandacosmetiques@gmail.com

ÉCHANGE MAUVES-SUR-LOIRE - HYTHE AND DIBDEN

Mauves accueillera 27 amis de notre ville jumelle anglaise Hythe & Dibden du 29 avril au 2 mai. Au programme : accueil en famille et plusieurs temps forts : samedi 30 avril à 19h, accueil officiel de Madame le Maire et de la municipalité salle René-Guy Cadou, suivi d'un buffet convivial, et dimanche 1^{er} mai : journée d'excursion dans la presqu'île guérandaise. Long live our twinning !

+ d'infos : www.echanges-mauves-hythe.fr

PETIT THÉÂTRE MAUVE



artistes de ce cirque désargenté... Mais on s'amuse, on rit de ces mésaventures...!

Polarcrim (Enfants 10/11 ans) : Petits textes écrits sur mesure... Du polar pur jus... Du suspense et des chutes décalées, c'est ça qui nous plaît...!

Débiles.com (Collégiens) : Premiers rendez-vous un peu maladroits, confidences diverses, on cherche à comprendre, on s'affirme, on expérimente... Petits textes savoureux...

Le jeu tue (Lycéens) : Pari stupide... Une histoire dramatique... Quête d'amour, jalousie, désespoir, une arme, une issue fatale... Une troupe de jeunes talentueux, dynamiques et investis...

Adèle a disparu (Adultes) : Adèle a disparu... Le village est en émoi... Enquête... Galerie de personnages quelque peu déjantés... Comédie très sympathique servie par une troupe alerte et joyeuse !

Tarifs : de 3 à 6 € ; gratuit moins de 12 ans ; Infos et réservations : <http://ptm44.free.fr>

AMICALE LAÏQUE

L'Amicale Laïque organise une **collecte de papiers à recycler**. L'association invite donc à apporter tous les papiers dont vous voulez vous débarrasser (journaux, publicités, magazines...) les **20 et 21 mai dans la cour de l'école de Jules Verne** où une benne sera installée.

+ d'infos : aljulesverne.mauves@gmail.com

DON DE SANG

Mardi **10 mai**, de 16h30 à 19h30, salle William Turner au Cellier, l'association pour le don de sang bénévole organise une **collecte de sang**. Pour pouvoir donner, il faut être âgé de 18 à 70 ans et être en bonne santé.

+ d'infos : aljulesverne.mauves@gmail.com

MAUVES-SUR-ARTS

La manifestation **1 Jardin 1 Artiste** se déroulera les **4 et 5 juin** prochains. De 10 h à 19 h, 31 artistes, sculpteurs et plasticiens, exposeront dans 21 jardins privés et 6 espaces publics dans le centre de Mauves. Cette 7^{ème} édition invitera également 10 artistes amateurs malviens dans la salle Magnolia.

Pour la première fois *Mauves en Noir*, la bibliothèque George Sand, *Mauves Histoire*, le *Photo Club de Mauves*, *Musicamauves*, le *Petit Théâtre Mauve* et les commerçants malviens s'associeront à l'évènement.

+ d'infos : www.1jardin1artiste.fr

REG'ART FLORAL

L'association propose un atelier composition-découverte pour la réalisation d'un arbre à fleurs le **lundi 23 mai à 19h30** salle Magnolia. Plusieurs techniques vous seront expliquées et le matériel ainsi que les fleurs seront fournis.

Tarif : 35 € le cours de 2h.

+ d'infos : [Isabelle.Ragot 06 45 64 65 56](mailto:Isabelle.Ragot@0645646556.fr)

RÊVES DE LOIRE

Rêves de Loire organise le **dimanche 1^{er} mai une rando de 8 km ou 15 km** sur la commune de la Varenne. En prime, découverte du panorama ligérien depuis la tour de l'église qui sera ouverte spécialement. **Départ à 9h à la Varenne.**

+ d'infos : [06 80 88 16 29 ; www.reves-de-loire.fr](http://www.reves-de-loire.fr)

MUSICAMAUVES

L'association *Musicamauves* vous invite au concert de fin d'année **Faites de la Musique** qui aura lieu le **samedi 4 juin à partir de 15h** au Vallon, avec la participation des élèves et des ateliers. À l'issue du concert, un apéritif avec des mets salés apportés par tout un chacun sera proposé. Pour l'occasion, n'oubliez pas d'amener aussi vos instruments !!!

Les **pré-inscriptions pour l'année prochaine auront lieu le lundi 6 juin et le mercredi 8 juin de 17h30 à 19h** salle Séquoia.

+ d'infos : musicamauves@gmail.com

Humour au Vallon Nilson José



Tarif : 9 € ; 5 € (tarif réduit)

Infos et réservation : [02 40 25 50 36](tel:0240255036) ; communication@mauvessurloire.fr

Samedi **28 mai à 20h30** au Vallon, l'humoriste nantais Nilson José interprètera son one-man show **Affaires de Famille**.

Le spectacle *Affaires de famille* de Nilson José tire le portrait d'un père, d'une mère, d'un frère et d'une soeur, tous plus déjantés les uns que les autres ! L'humoriste donne le ton : « *Mon père me réveille tous les matins avec du Ray Charles, ma mère me prend pour son complément retraite et le reste de la famille, c'est comme les témoins de Jéhovah : je ne sais pas comment m'en débarrasser* ».

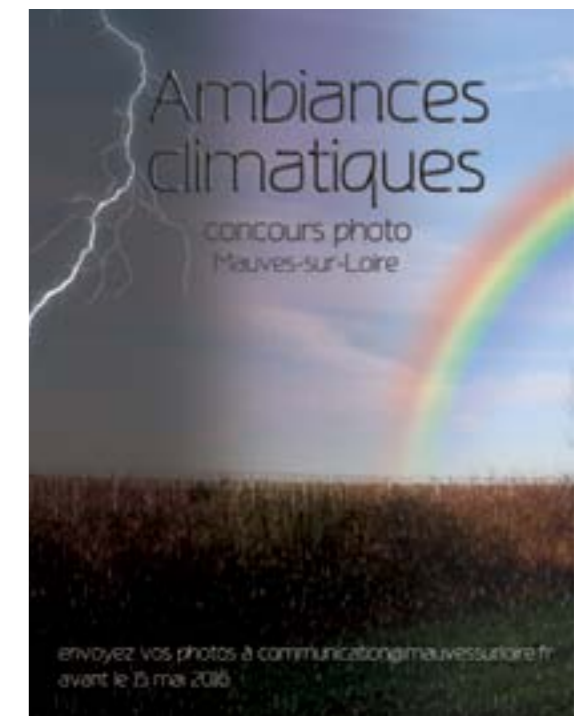
Expo en mairie Claudette Labouesse



Claudette Labouesse exposera ses photographies du **28 mai au 31 juin**. Le thème de son exposition est « *La révolte gronde* » puisque les photos présentées ont été saisies lors d'une manifestation et mettent en avant des détails. **Un vernissage est organisé à la mairie le vendredi 27 mai à 18h30.**

+ d'infos : <http://clolabouesse-art.over-blog.com>

Concours photo Expo de l'été



Vous avez **jusqu'au 15 mai** pour proposer vos clichés les plus originaux sur le thème « *Ambiances climatiques* ». Si vous êtes sélectionné, vos photos seront exposées tout l'été dans les rues de Mauves. Phénomènes météorologiques, paysages... partagez votre vision de ce que représente pour vous les « *ambiances climatiques* ». Sans restriction d'âge, **chacun peut proposer jusqu'à trois photographies en les envoyant à l'adresse communication@mauvessurloire.fr avant le 15 mai 2016.**

+ d'infos : [02 40 25 50 36](tel:0240255036) ; communication@mauvessurloire.fr

Quoi de neuf à la bibliothèque George Sand ?

LES RENDEZ-VOUS DE MAI

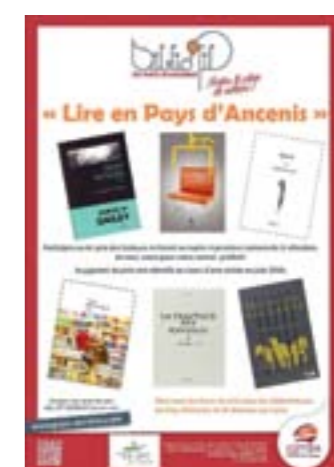


Mardi **10 mai à 10h45** :
Accueil du RAM

Mardi **24 mai après-midi** :
Portage à domicile

Mercredi **25 mai à 16h30** :
Heures des Histoires à la bibliothèque

VOTE DU PRIX « LIRE EN PAYS D'ANCENIS »



Plus que quelques semaines pour finir de lire la sélection. Si vous avez lu quatre livres minimum parmi les six en compétition, vous allez avoir la chance de pouvoir voter. **Merci de communiquer votre lauréat avant le dimanche 15 mai.**

La proclamation du gagnant aura lieu **vendredi 10 juin à la médiathèque d'Ancenis**. Afin d'organiser le co-voiturage, merci de vous inscrire à la bibliothèque avant le dimanche 5 juin.

Associations : Envoyez vos infos à communication@mauvessurloire.fr avant le 15 du mois pour une parution dans le prochain bulletin !

Souvenirs du... Territoire malvien

En France, la numérotation des bâtiments est laissée à l'initiative du maire d'une commune, dès lors que cette mesure est nécessaire.



Le fait de nommer les rues date du Moyen-Âge. Le nom était alors attribué en fonction de la situation de la rue ou du lieu qu'elle desservait (rue des abattoirs, place du marché, route des pins).

Au XVII^e siècle, apparaissent des noms de personnages politiques, artistes ou notables. À la Révolution, sont mises en avant les valeurs du moment (rue de la Liberté, place de l'Égalité, route de la Nation).

Sous l'empire, les noms rappellent les grandes victoires de l'Empereur ou des personnages militaires importants.

De nos jours, les noms de rues n'ont plus de nomenclature précise et un mélange de toutes les tendances historiques se retrouve dans les noms de rues d'une ville.



À Mauves les rues ont été nommées le 26 novembre 1967. C'est ainsi qu'apparaissent la rue de la Mairie, la rue des Ponts de la Loire, la place de l'Église, la rue de la Côte Saint-Denis, la rue du Cellier, du Carteron, de la Sensive, du Clos Moulin, des Loquets, de la Plage, du Port, du Gué-Noyé, des Saulzais, de Thouré ; l'impasse de la Marchandière, l'avenue de la Gare, le chemin Pavé, le chemin de la Coulée, du Bout du Monde et de Rome.

En mars 1975 : acquisition des plaques permettant l'identification des maisons du bourg et du port.

En 1992 - Inauguration de la rue Jacques Demy, cinéaste nantais et écolier malvien, en présence de son épouse Agnès Varda. Selon les vœux de cette dernière, la plaque devait être baptisée avec une bouteille de gros plant sur fond de « Gloria ». La cérémonie aura été suivie de la projection du film « Jacquot de Nantes » dans la rue transformée en amphithéâtre.



© Sources : Mauves Histoire

SERVICES DE SANTÉ

Pharmacies de garde

Appel au 32 37 (n° national)

Médecins

Dr Davanne - Dr Labé - Dr Piveteau
Secrétariat commun : 02 40 25 52 59

Infirmières

Mme Cloarec - Mme Pichard Nathalie
12 place de l'église 02 28 23 17 93

Sage femme

Mme Colin
02 40 25 56 31 - 06 86 83 71 10

Dentistes

Dr T. Malidin- Dr C. Malidin
02 40 25 56 42

Autres professionnels du secteur paramédical et social : consulter le site www.mauvessurloire.fr

TRANSPORTS

Taxi

Taxi Mauves 06 86 78 68 42
Transport malades - assis 24h/24, 7 j/7

Transports en commun

- TAN - ligne 67 AlloTan 02 40 444 444 Proxitan 02 51 81 78 78 www.tan.fr
- Train Express Régional (TER) : Horaires et tarifs disponibles en mairie

Covoiturage

- www.covoiturage-nantesmetropole.fr

DECHETS

- Collecte hebdomadaire le jeudi pour les conteneurs et sacs jaunes.

- Déchetterie route de Saint-Mars du Désert
Horaires d'ouverture : lundi et mercredi 14h -17h45, samedi 10h -17h45
06 61 66 42 39

- Déchets dangereux des ménages ils peuvent être déposés dans l'armoire spécifique installée à la déchetterie.

- Encombrants Appeler le n° vert 0800 800 868, de 9 h à 17 h du lundi au samedi pour prendre rendez-vous.

- Conteneurs à verre Parking gare routière "La Croix" • Parking rue du Cellier • Parking stade des Loquets • Angle rue de la Loire et rue de la Plage • Lieu-dit "La Piletère" • Lieu-dit "La Rouauderie" • La déchetterie route de St Mars-du-Désert.

- Bac à vêtements Parking rue du Cellier



Retrouvez les infos sur le site www.mauvessurloire.fr

ARRÊTÉS DU 15 MARS AU 15 AVRIL

PERMIS DE CONSTRUIRE

Demandeur	Adresse des travaux	Nature
Tudy Deroin	Le Drouillais	Construction d'une maison individuelle

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Demandeur	Adresse des travaux	Nature
Didier Ploteau	34 rue du Cellier	Modification de menuiseries
David Da Silva	La Bouchetière	Changement de garage en habitation
Dominique Etourneau	28 rue de la Loire	Mise à nu des pierres de façade
Stéphane Esneau	1202 rue du Cellier	Construction d'un carport
Yannick Roussel	262 chemin Saint-Clément	Piscine semi-enterrée

L'état civil

Mariages

26/03/2016 Aurélie Lucas et Thibault Mochon
272 rue du Chêne Chartier

Décès

21/03/2016 Blanche Stocker née Malo
92 ans, résidence Le Verger



ANNUAIRE PRATIQUE

Services municipaux

Mairie 7 rue du Carteron
02 40 25 50 36 – Fax 02 40 25 03 51
mairie.mauves@mauvessurloire.fr
Lundi : 13h30-17h
Du mardi au jeudi : 9h-12h / 13h30-17h
Vendredi : 9h-12h / 13h30-16h
Samedi : 9h-11h45

Service urbanisme

Uniquement sur rendez-vous
07 60 19 34 97 - urbanisme@mauvessurloire.fr

Services techniques

02 40 25 50 36- 07 61 71 89 95 -
aurore.david@mauvessurloire.fr

Couleurs et Parenthèse

11bis rue du Cellier
• Accueil de loisirs
• Accueil périscolaire
02 40 25 01 54
sejmauves@mauvessurloire.fr

Espace Jeunes

02 40 25 07 09 - 06 75 88 13 72
Ouvert de 14h à 18h les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires
espacejeunes@mauvessurloire.fr

Bibliothèque George-Sand 15 rue du Cellier
02 40 25 05 63 - bibliotheque@mauvessurloire.fr
Mardi et vendredi : 16h30-18h30
Mercredi : 11h30-12h30 / 14h30-18h30
Samedi : 10h-12h30

Complexe sportif "Pré aux oies"
8 avenue de la Gare - 02 40 25 50 29

Écoles

École Jules Verne Rue du Cellier
02 51 13 81 45 – <http://ecolepub.mauves.free.fr>
École Saint-Joseph 24-26 rue de la Mairie
02 40 25 51 11 - www.ec44.ecolito.org

Poste

Levée du courrier à 16h30, le samedi à 11h
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi : 14h30-17h
Samedi : 9h30-12h
02 40 25 50 39

Urgences

Médecins et ambulances - 15
Pompiers - 18
Gendarmerie - 17

PERMANENCES

Bernard Brun, conciliateur de justice : prendre directement rendez-vous auprès de la mairie de Carquefou - 02 28 22 22 22

Bénédicte Gautreau, relais assistantes maternelles : les jeudis de 9h à 12h à Mauves - 02 51 13 03 60

Assistants sociaux : pas de permanences, prendre rendez-vous - 02 40 25 61 69

Agenda

Sortir en mai à



Jusqu'au 2 mai

Accueil des familles de Hythe and Dibden
Jusqu'au 2 mai (voir p.8).

Jusqu'au 15 mai

Concours photo « Ambiances climatiques »
Jusqu'au 15 mai pour envoyer vos photos (voir p.9).

Jusqu'au 20 mai

Exposition Mauves en Noir
Jusqu'au 20 mai à la mairie.

Dimanche 1^{er} mai

Rando Rêves de Loire
À 9h au départ de La Varenne (voir p.8)

Mardi 3 mai

Réunion publique
À 20h à la mairie sur le projet de modification du PLU (voir p.6).

Dimanche 8 mai

Cérémonie commémorative de l'armistice 1945
À 9h45 à l'église et à 10h30 au monument aux morts (voir p.6).

Mardi 10 mai

Accueil du RAM
À 10h45 à la bibliothèque George Sand (voir p.9).

Collecte de sang

De 16h30 à 19h30 salle William Turner au Cellier (voir p.8).

Vendredi 13 mai

Permanence député
De 14h à 15h à la mairie (voir p.6).

Jeudi 19 mai

Réunion publique
À 20h à la mairie sur la dénomination des voies dans les lieux-dits (voir p.7).

Du 19 au 22 mai

Spectacle de fin d'année du Petit Théâtre Mauve
Du jeudi au dimanche au Vallon (voir p.8).

20 et 21 mai

Collecte de papier
Dans la cour de l'école Jules-Verne, organisé par l'Amicale Laïque (voir p.8).

Lundi 23 mai

Atelier Reg'Art Floral
À 19h30, salle Magnolia (voir p.8).

Mardi 24 mai

Portage à domicile
Dans l'après-midi, proposé par la bibliothèque George Sand (voir p.9).

Mercredi 25 mai

Heure des Histoires
À 16h30, à la bibliothèque George Sand (voir p.9).

Jeudi 26 mai

Réunion publique
À 19h à la mairie sur le projet de guinguette à la mairie (voir p.6).

Vendredi 27 mai

Vernissage expo mairie
À 18h30 à la mairie, vernissage de l'expo photo de Claudette Labouesse (voir p.9).

Atelier Primevère et Gui Mauve
À 20h salle Magnolia (voir p.8).

Samedi 28 mai

Portes ouvertes Primevère et Gui Mauve
De 9h à 18h salle René-Guy Cadou (voir p.8).

Spectacle de Nilson José
À 20h30 salle du Vallon (voir p.9).

Samedi 4 juin

Faites de la musique
À partir de 15h, au Vallon, organisé par Musicamauves (voir p.8).

4 et 5 juin

1 Jardin 1 Artiste
De 10h à 19h, dans la commune (voir p.9).

Prochaine édition

Envoyez vos articles et photos avant le 15 du mois pour une parution dans le numéro suivant.

"Les Dits de Mauves" n° 85 mai 2016 • Bulletin municipal • www.mauvessurloire.fr • Directeur de la publication : Claudine Chevallereau • Coordination : Jean-Louis Lucas et Monique Pottier • Photos (sauf indication) : mairie de Mauves-sur-Loire • Mail : communication@mauvessurloire.fr • Graphisme : Anaïs Frébeau • Impression : Imprimerie La Contemporaine • Imprimé sur papier PEFC • Tirage : 1600 exemplaires • Dépôt légal à parution.



PEFC 10-31-1658 / Certifié PEFC